



**Commune de Donneloye
Conseil Général**

CONVOCAATION

Les citoyennes et citoyens de Donneloye sont convoqués en assemblée ordinaire du Conseil Général le :

mardi 07 décembre 2021, à 20h00 précises, à la Grande Salle de Donneloye

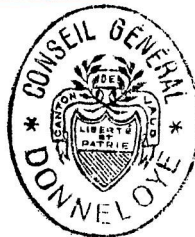
Ordre du jour :

1. Excusés - Appel
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal du 02.11.2021
4. Assermentation des nouveaux membres - démissions
5. Communications du Président du Conseil Général
6. Communications des délégués auprès des associations intercommunales
7. Communications de la Municipalité
8. Préavis 10/2021 - plafond d'endettement pour la législature 2021-2026 : rapport de la Commission des Finances et Gestion
9. Préavis 11/2021 - Budget 2022 : rapport de la Commission des Finances et Gestion
10. Préavis 12/2021 - Renaturation du Ruisseau du Marais et réalisation d'améliorations foncières entre Mézery et Molondin : rapport de la Commission des Finances et gestion et rapport de la Commission ad hoc
11. Divers et propositions individuelles

Les préavis municipaux et le procès-verbal du 02.11.2021 sont à la disposition des membres du Conseil Général sur le site communal www.donneloye.ch ou sur demande au bureau communal.

Le Président :

Ste Jacot-Descombes



La secrétaire :

Murielle Jaquier

Covid-19 : les règles en vigueur seront respectées. Le port du masque (type masque chirurgicaux à usage unique) est obligatoire pour entrer dans la salle et durant le conseil.

En cas de symptômes compatibles avec ceux du covid-19, les membres du conseil sont priés de s'abstenir de venir à la séance.

Merci de vous excuser, en cas d'absence, auprès de la secrétaire 078.813.87.32 ou du Président 079.250.67.60